

## Michel Gérard

Nous n'avons pas beaucoup de temps à consacrer à la formation, mais il serait impardonnable de ne pas consacrer un petit bout de notre temps à son histoire dans notre secteur professionnel tant elle y a d'importance. Je pense en outre qu'aujourd'hui nous traversons une période critique et préoccupante.

J'ai procédé de façon à gagner du temps. J'ai écrit une note assez complète de six pages que je ne vais pas vous exposer mais qui sera distribuée cet après-midi et qui sera intégrée aux Actes. Je vais vous présenter un court Power Point dont je ne commenterai pas toutes les images. Vos yeux iront plus vite que mes paroles.

1/ L'association du SMUH (Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat) avait été créée par la Coopération, et effectivement par Michel Arnaud, pour assurer une continuité en matière de pratiques, d'expérimentation et de politiques de l'urbanisme et de l'aménagement. On avait eu la chance d'une décolonisation calme, en Afrique subsaharienne du moins, et on essayait donc à l'époque de conserver le capital de connaissances acquises pendant la période coloniale. Le SMUH est donc très vite, dès 1960, pressé de questions, et accueille dans ses locaux des étudiants africains des Beaux-arts, des écoles d'ingénieurs et surtout de l'IUUP, l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris créé dès les années 1930.

Il fournit à ces élèves des moyens, des sujets plus intéressants pour eux que la mairie de Carpentras en architecture, ou l'aménagement de Bruay-en-Artois pour l'urbanisme : il leur propose des sujets africains et on les conseille. Les réussites aux examens sont tout de suite extraordinaires.

En 1969 des bouleversements considérables se produisent en France et commencent à générer des changements importants : la formation des cadres est reconnue comme très insuffisante et cette faiblesse est perçue comme l'une des origines des troubles de mai 1968. Il faut donc donner un coup de collier : l'université et les écoles vont faire l'objet de grands projets. Bien sûr, le changement de braquet ne va pas être ressenti avant le milieu des années 1970 et 1980, mais les efforts financiers et les annonces politiques ont eu lieu avant, dès 1969. Il faut aujourd'hui éviter l'anachronisme consistant à penser que le système de formation français dans nos métiers était alors proche de celui de maintenant.

On se trouve donc, en 1969, face à de grands projets de rénovation et de restructuration de ce système, et.....face à un grand désordre également. Les projets se sont heureusement correctement réalisés par la suite, mais la Coopération d'alors prend peur. Elle me met à ce moment là au pied du mur. Je suis en effet le nouveau secrétaire général du SMUH et la Coopération m'enjoint de créer des formations propres au SMUH sous peine d'interrompre les programmes de formation : le ministère estime en effet qu'il n'a pas à pallier les insuffisances des Ministère de l'Education Nationale et de la Culture. Le SMUH opte donc pour un pari risqué : la création de deux formations de complément, l'une en fin d'études de haut niveau et l'autre en cours de vie professionnelle, à un niveau beaucoup plus modeste. En résulteront deux stages : ceux dits de '*maîtrise d'ouvrage*' dont l'un des premiers élèves a été Jean-Pierre Elong Mbassi<sup>1</sup>, les autres dits de '*techniques urbaines*'.

Ces deux formations, je le répète, sont des compléments à des formations précédemment acquises. Dans les deux cas on cherche à permettre aux stagiaires des compagnonnages qui vont manquer ou ont manqué. "Maîtrise d'ouvrage" est proposé à de jeunes diplômés des Grandes Ecoles et des Universités avant leur retour en Afrique, "Techniques urbaines" est

---

<sup>1</sup> Il en a également été l'un des premiers formateurs.

proposé à des personnes qui exercent déjà de fait l'urbanisme de terrain en Afrique ; ce sont au mieux des topographes, plus souvent des secrétaires ou factotums de préfets.

Les stages de maîtrise d'ouvrage ont formé à peu près 280 diplômés dont une moitié en Afrique subsaharienne francophone : nous avons en effet eu beaucoup d'élèves venus d'Algérie notamment, mais aussi des Ethiopiens, des Sud-Américains, et nous avons même eu une première candidate française en 1974 ou 1975. Le stage de techniques urbaines a formé environ 500 diplômés dont également la moitié en Afrique subsaharienne francophone.

2/ Où en sommes nous aujourd'hui dans cette Afrique subsaharienne francophone ? Rien ne reste des formations SMUH. Les stages 'Techniques urbaines' et 'Maîtrise d'ouvrage' ont été arrêtés. Ils auraient de toute façon dû l'être, mais ils ont été arrêtés un peu brutalement à mon avis, et sans qu'ils aient été suffisamment importés en Afrique : il y a eu un stage importé au Zaïre ainsi que des essais d'implantation ici ou là, à Ouagadougou, au Cameroun et même à La Paz. Mais aujourd'hui tout ce qu'il reste du matériel pédagogique accumulé est à la documentation de Villes en Développement mais n'a pas été réédité malgré les demandes<sup>2</sup>.

Une école d'architecture a été ouverte à Dakar en 1973 ou 1974. Michel Léger, urbaniste de l'Etat, s'était fortement impliqué dans ce projet. Si elle a connu un certain succès, elle a été fermée en 1991, sans doute pour des raisons financières.

L'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), créée d'abord par les Etats de l'Entente, regroupe aujourd'hui autour d'elle quatorze Etats, dont deux Etats non-francophones. Mais cette école est aujourd'hui très menacée. Elle a par exemple été contrainte d'annuler le concours d'entrée de l'année courante.

Lorsque je me tourne vers le passé, j'ai donc aujourd'hui l'impression d'une énorme destruction de richesse. On est face à une situation dramatique. Je suggère donc que les professionnels français et africains travaillent ensemble pour proposer collectivement aux bailleurs de fonds la prise en charge de l'école de Lomé (l'EAMAU) par une fondation pérenne sur le modèle de ce qui a été réussi par l'UNESCO et la Coopération italienne pour l'Ecole du Patrimoine Africain à Porto-Novo. Ils ont en effet créé une Fondation qui dispose des ressources d'un fonds patrimonial et qui est donc assurée de la pérennité sans les sautes inhérentes à la recherche annuelle de financements.

Il faut évidemment, et cela le paraît manquer à de nombreuses formations partout en Afrique où le recours au « copier-coller » est trop fréquent, faire un effort permanent d'adaptation des formations aux contextes économique, technique et bien sûr culturel africains : il s'agit de concevoir des villes africaines qui répondent réellement aux besoins et aux moyens nés de ces contextes, et seuls les Africains arriveront à faire cela.

Cela exigera un réseau inter-africain de documentation et d'information, dont la base pourrait être à Cotonou, ville également le siège du PDM (Partenariat pour le Développement Municipal qui a commencé à accumuler beaucoup de ressources sur le sujet).

Je souligne par ailleurs que la situation de Lomé, Porto-Novo et Cotonou est remarquable par rapport au monde anglo-saxon, en particulier à Kumasi, qui est une très grosse base de formation au Ghana.

Je finirai en suggérant qu'avec l'aide d'Internet nous essayions de regrouper les efforts des Français et des Africains informés pour adresser des demandes de moyens aux bailleurs de fonds et à certaines fondations privées afin de faire cesser la destruction de richesse dont

---

<sup>2</sup> Je crois nécessaire de souligner le triste état d'une photothèque de grande valeur puisque possédant des diapositives anciennes.

nous sommes les spectateurs attristés et impuissants et de donner une pérennité à des formations adaptées dans nos métiers.

**Jean-François Vergès** Lucien Godin va maintenant intervenir. Son intervention se situe un peu dans la continuité, ou dans la complémentarité de celle de Michel Arnaud. Il nous restera un certain délai pour que la salle puisse poser ses questions, y compris par rapport à ce qu'il reste de la perte de cette capitalisation de formation en Afrique. Nous pourrions demander à Jean-Pierre Elong Mbassi, qui a une expérience de terrain, comment il la perçoit et en quoi cela a pu changer la manière de travailler entre les experts français (ou étrangers en général) et les experts locaux.

**Michel Arnaud** Il est tout à fait important que M. Mbassi nous en dise d'avantage, puisqu'il en a une profonde expérience, sur l'évolution des choses et sur la façon dont elles devraient évoluer à l'heure actuelle.